Le journal de Soppe-le-Bas

MAIRIE
1, rue de Guewenheim

Téléphone : 03 89 26 90 68
Télécopie : 03 89 26 98 90
Mél. : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net
Site Internet : www.soppe-le-bas.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Lundi : de 17 h à 19 h
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30
Vendredi : de 10 h à 12 h

Permanence du maire et des adjoints
Sur rendez-vous

DÉPÔT LÉGAL : 18 JUIN 2018
Directeur de publication : Richard MAZAJCZYK

IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Chorale Sainte-Cécile

Devant, dans l'église Saint-Vincent de Soppe-le-Bas, se trouve un cercueil. La famille en deuil est assise dans le premier banc à droite. L'église se remplit peu à peu. Et puis les voix des membres de la chorale s'élèvent : « Peuple de lumière, baptisé pour témoigner / Peuple d'Évangile, appelé pour annoncer / Les merveilles de Dieu pour tous les vivants… », chantent-ils, bientôt rejoints par d'autres voix dans l'église — un chœur qui fait chaud au cœur. À ce moment-là, j'éprouve une immense reconnaissance pour notre organiste et pour nos choristes. Je suis assise dans le premier banc à droite. C'est ma grand-mère qui est couchée dans ce cercueil. Et notre organiste et nos choristes contribuent à la force et à la dignité de la cérémonie d'adieu. Plus de dix ans plus tard, la composition de la chorale a changé, mais la reconnaissance et l'estime que je porte à notre organiste et à nos choristes sont toujours les mêmes : dans les moments de joie comme dans les moments de peine, ou simplement lors des offices du dimanche, ils sont là et ils portent un message avec talent, passion et courage. Leurs voix sont pleines d'émotion — on est bien loin de ces chants préenregistrés que l'officiant lance d'une pression sur un bouton dans le cadre déshumanisé de certains centres funéraires.

Présidée par Charlotte Gasser et accompagnée par l'organiste Laurent Draxel, la chorale Sainte-Cécile recherche aujourd'hui des personnes motivées désireuses d'intégrer ses rangs. Vous aussi, si vous aimez chanter, vous pouvez rejoindre la chorale. Les répétitions ont généralement lieu les mercredis soir à 20 heures avant les messes, sauf situations exceptionnelles.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous adresser à Charlotte Gasser (06 77 66 90 47) ou à Laurent Draxel (06 58 23 68 38) — pour que jamais ne s'éteignent les voix de l'espérance.

Calendrier des manifestations

EN JUIN
Le 21 : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut

EN JUILLET
• Le 15 : Marché-foire St-Vincent

EN SEPTEMBRE
• Le 23 : Repas paella

État civil

Naissances

- **Tamara**, le 10 mars, fille de Bastien Meyer et de Houda Baâdache
- **Anna**, le 2 mai, fille de Joseph Schnoebelen et de Séphora Alter
- **Jules**, le 1er juin, fils de Jérémie Walgenwitz et de Mélanie Plataroti

Un autre regard sur la forêt

Quel est le rôle du cloisonnement dans les forêts communales et dans les forêts privées ?

Un cloisonnement est un réseau de voies et d'accès régulièrement espacées, répondant aux activités forestières d'un peuplement forestier et/ou résineux.

Ce réseau permanent répond à plusieurs objectifs :

- délimitation, repérage et martelage des lots facilités ;
- optimisation du travail d'abattage, puis de débardage des bois ;
  ⇒ limite les dégâts aux arbres (arbres frottés),
  ⇒ limite les dégâts à la régénération naturelle (écrasement),
  ⇒ limite les dégâts au sol (ornières, tassement);
- diminution de la surface globale circulée par les engins forestiers.

Les cloisonnements présentent plusieurs avantages :

- accès facilité donc diminution des coûts des opérations de dégagement du bois et d'entretien. Par conséquent moins de pollution des moteurs aussi ;
- meilleure organisation du suivi des travaux, gain en confort de travail ;
- augmentation de la lumière au sol pour les espèces végétales et animales.

Pascal Triantafyllidis-Richert

Marché-foire St-Vincent : 32e édition

L'Amicale des sapeurs-pompiers du Vallon du Soultzbach vous invite, comme chaque année, à découvrir librement et gratuitement, au centre du village de Soppe-le-Bas, son traditionnel marché-foire Saint-Vincent !

N'hésitez pas, vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du **dimanche 15 juillet 2018**, pour venir chiner ou passer un agréable moment et, pourquoi pas, trouver la perle rare dans ce beau village de Soppe-le-Bas.

ÉTÉ 2018
Numéro 93

Dans ce numéro :

Journée citoyenne Inondations 2
Inauguration de l'école et de la mairie 3
Marché-foire Saint-Vincent 5
Sapeurs-pompiers 6
Associations 6
Calendrier des manifestations 8
État civil 8

ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du *Flash 313* vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

Le bon vieux temps (2)

Une personne âgée me disait récemment : « Il faisait quand même bon vivre autrefois ! ». Il est vrai qu'on se remémore avec nostalgie certains moments agréables du passé. Par exemple la fenaison : quand on faisait les foins, les beaux jours étant revenus, il fallait retourner l'herbe fauchée pour qu'elle sèche bien, puis la mettre en andains. Cela se faisait à la main, avec un râteau en bois, naturellement par beau temps, dans l'odeur particulière de l'herbe qui sèche. Cette odeur est encore plus spécifique pour le regain. Pour rentrer le foin, il était chargé par brassées sur une charrette à plateau, avec un savoir-faire qui se transmettait de père en fils. Le chargement était assuré par une perche en sapin et des cordes. Quand la grange était pleine, le paysan était serein : il avait de quoi nourrir ses bêtes pendant tout l'hiver. Il en était de même pour la moisson, la récolte des céréales demandant aussi de la main-d'œuvre. Quand les grains de blé étaient à l'abri, le paysan savait qu'il aurait du pain jusqu'à la prochaine récolte, le moulin étant là pour le transformer en farine. Il y avait aussi les vendanges, et tout le village se retrouvait dans les vignes. La dernière récolte importante, sans parler de la cueillette des fruits et des légumes, est celle des pommes de terre. Elle laisse moins de bons souvenirs : c'est déjà l'automne, il fait moins beau, les jours diminuent, on a les mains dans la terre, et les sacs sont plus lourds que les gerbes. Les travaux finis, on se retrouvait à quelques-uns pour la veillée, « *z'kalta* », et l'on parlait d'autrefois, l'on racontait des fables et des contes aux enfants, l'on se souvenait de la dernière guerre, ou de celle d'avant. Les soirs d'été, après les journées chaudes, on s'asseyait sur le banc devant la maison, « *s'bangla* », et l'on goûtait le calme et la fraîcheur revenue. Le dimanche était le jour le plus important de la semaine. On se lavait, on s'habillait « en dimanche », on allait à la messe, on y rencontrait du monde. Les hommes, après la grand-messe, se rendaient à l'auberge pour boire un verre de vin d'Alsace, ou plusieurs, et y apprenaient les dernières nouvelles, ou les derniers ragots (*fake news* ?). Puis ils rentraient chez eux, souvent de bonne humeur, goûter le repas « du dimanche », le traditionnel pot-au-feu, le lapin et les nouilles maison, ou la choucroute sortie du tonneau.

André Deyber

Stop aux déjections canines !

Le manque de civisme de certains de nos concitoyens fait que l'état de propreté dans notre commune se trouve dégradé, avec notamment les déjections canines qui jonchent nos trottoirs et nos espaces verts. La tonte de l'espace vert aux abords des écoles, qui semble a priori une tâche plutôt facile, se révèle, pour le service technique, parfois ressembler à un parcours du combattant, tant l'espace enherbé est miné par les crottes de chiens. Rappelons que c'est ce même espace de jeu qui est partagé par les enfants.

Ces déjections ne sont sûrement pas une fatalité… et le comportement de certains propriétaires de chiens doit changer !

À MÉDITER

« Songeons-y bien, l'école en or change le cuivre,
Tandis que l'ignorance en plomb transforme l'or »

Victor Hugo

Journée citoyenne

Aperçu de la Journée citoyenne 2018

C'est dans un bel esprit d'équipe que s'est déroulée l'édition 2018 de la Journée citoyenne dans notre village, le 19 mai dernier. Grâce à la participation de Soppois motivés, la journée a été riche en réalisations ! Tous ont mis leurs compétences et leur énergie au service de la collectivité dans le cadre des différents ateliers proposés.

Fleurissement et embellissement du village

Les membres de Flore et Loisirs, aidés par d'autres Soppois, ont, comme chaque année, assuré les « plantations de printemps ». C'est une équipe rodée qui a œuvré sous la direction de Joseph Wioland, président de Flore et Loisirs, et de Marie-Blanche Ehrlich et Jeannine Weiss, coresponsables du fleurissement au sein de l'association. En plus des travaux habituels, le massif au croisement de la rue de Diefmatten et de la rue Principale a été valorisé pour marquer l'entrée du village — un aménagement malheureusement mis à mal par l'orage du 4 juin dernier.

Préparation des terrains et engazonnement général

La « section citoyenne » de Flore et Loisirs a mené à bien la préparation des terrains et l'engazonnement des espaces autour des nouveaux bâtiments communaux. Un travail qui n'était guère facile !

Remise en état et rangement du stockage communal

C'est avec énergie qu'un petit groupe a remis en état et rangé le stockage communal situé derrière l'ancienne mairie, au 32 rue Principale. Grâce aux participants à cet atelier, c'est désormais un espace net et épuré qui s'offre à la vue des passants.

Remise en état du parking derrière l'ancienne mairie

Le chantier de réfection de l'espace de stationnement, à l'arrière de l'ancienne mairie, a été mené tambour battant : en quelques heures, 80 tonnes de concassé ont été mises en place et compactées par une équipe dynamique, à grand renfort de matériel. Impressionnant !

Débroussaillage des berges du Soultzbach

Autre chantier d'envergure : les travaux de débroussaillage des berges du Soultzbach réalisés à proximité de la nouvelle mairie, là encore avec une énergie remarquable, pour un résultat non moins remarquable.

Réfection du local communal jouxtant la nouvelle mairie

Le local communal situé à proximité de la nouvelle mairie (ancien local tennis) a bénéficié d'une réfection de toiture grâce à un petit groupe chevronné, tandis que des mains habiles redonnaient son éclat au transformateur voisin du local.

Rangement des archives communales

Pendant que tout ce petit monde travaillait d'arrache-pied à l'extérieur, une petite équipe s'affairait à l'intérieur de la nouvelle mairie, rangeant avec application les archives communales dans le local prévu à cet effet.

Logistique d'accompagnement et repas

Grâce à l'action de la petite équipe chargée de l'organisation de l'apéritif et du déjeuner, tout le monde a pu se désaltérer et se restaurer dans les meilleures conditions. Un moment de convivialité bien mérité après une demi-journée de travail bien remplie — mission accomplie !

Merci !

La municipalité remercie sincèrement tous les bénévoles qui ont participé à la Journée citoyenne et les membres de la « section citoyenne », qui ont réalisé un travail remarquable en amont.

Cette journée, ajoutée aux autres actions citoyennes menées tout au long de l'année par les Soppois montre combien les efforts communs déployés par les bénévoles sont bénéfiques pour la collectivité.

Bravo

et

merci à tous !

Inondations : *Soit 60 000 litres d'eau en une heure pour une surface de 10 ares*

Soppe-le-Bas a été durement touché par le violent orage qui a frappé le sud du Haut-Rhin lundi 4 juin au soir et est resté concentré pendant plus d'une heure au-dessus de la commune. Les fortes précipitations qui se sont abattues sur le village ont causé des inondations rappelant douloureusement la crue de juin 2016, encore dans toutes les mémoires. Une demande de classement de la commune en état de catastrophe naturelle a été effectuée.

Des dégâts importants

Les dégâts, qui ne sont heureusement que matériels, sont très importants. Nombre d'habitants déjà touchés en 2016 ont encore vu leur cour, leur cave, voire leur habitation inondée, quand ce ne sont pas des murs qui ont cédé sous la pression de l'eau. On dénombre une quarantaine d'interventions déclarées chez les sapeurs-pompiers,

Association des parents du Vallon du Soultzbach

L'Association des Parents du Vallon du Soultzbach se compose de parents de l'école maternelle et des écoles élémentaires de Soppe-le-Bas et du Haut Soultzbach. Pour rappel, le but de notre association est d'organiser des activités extrascolaires ainsi que des manifestations. Celles-ci permettent le financement de projets pédagogiques des écoles du Vallon.

Cette année 2018 a débuté avec notre **boum de carnaval**. Depuis quelques années, nous collaborons avec l'école maternelle pour reprendre leur thème, afin que les plus petits puissent montrer leurs déguisements. Cette année, le thème était la ferme et ses animaux. Les fermières et fermiers ainsi que tous les animaux, sans oublier tous les super-héros, princesses, sous la protection de la police et des chevaliers se sont éclatés comme des fous !

Le mois de mars s'est terminé avec le **défi du lapin de Pâques**. Cette année, un rallye à la découverte de Soppe-le-Bas, pour les grands aventuriers, a été ajouté à notre chasse aux œufs pour les plus gourmands. Ils ont été organisés avec brio par nos bénévoles.

Le mois d'avril a été marqué par notre **marché de la puériculture**, qui a permis de vider les armoires et greniers de nos maisons.

L'été arrive à grands pas avec nos multiples **activités d'été** qui se dérouleront sur la période estivale. La clôture des activités d'été sera marquée par un pot de remerciement prévu le 8 septembre.

Suivra la traditionnelle **Saint-Martin** prévue le **samedi 10 novembre 2018**, avec son défilé nocturne à Soppe-le-Haut pour permettre aux enfants de la maternelle de montrer les lanternes confectionnées à l'école, et ainsi se retrouver dans une ambiance de début d'hiver très chaleureuse.

L'année 2018 sera l'occasion de souffler 20 bougies. Eh oui, l'APVS fête ses **20 ans** d'existence dans le Vallon. À cette occasion, une **grande soirée festive** aura lieu le **24 novembre** au foyer de Soppe-le-Haut.

Nous sommes à la recherche de documents, articles de journaux, photos, anecdotes…, pour préparer cette soirée. Si vous souhaitez nous transmettre quelque chose, merci de prendre contact avec l'un des membres du comité. Suite à notre dernière assemblée générale, le comité se compose comme suit :

- Président : Thierry Vaut
- Vice-présidente : Karine Liller
- Secrétaire : Virginie Lorentz
- Secrétaire adjointe : Audrey Fritsch
- Trésorière : Catherine Hirtz Egly
- Trésorière adjointe : Agnès Perez
- Assesseur : Chrystelle Colin

Enfin, pour finir cette année en beauté, le **Saint Nicolas** nous encourage chaque année à vous proposer une vente de mannalas ainsi qu'une visite à domicile (et à l'école pour les plus jeunes) du saint patron des écoliers.

Pour conclure, sachez que toutes les informations concernant ces animations vous seront transmises au moment opportun soit par le biais de l'école, soit par distribution dans les boîtes aux lettres, soit par la page Facebook de l'association.

N'hésitez pas à nous rejoindre, qu'il s'agisse d'une implication ponctuelle ou permanente, vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Le comité de l'APVS

apvs68@gmail.com

Page Facebook : association des parents du vallon du Soultzbach

ASL (Haut Soultzbach)

Tennis pass été

Profitez du pass été pour accéder aux deux terrains de tennis à Soppe-le-Haut, en famille, entre copains.

Valable du 1er mai au 31 août. Coût : adulte : 15 euros ; enfant-étudiant : 8 euros.

Jeux de société

Rencontre autour des jeux de société : belote, rummiskub, etc.

Tous les mardis après-midi de 14 h à 18 h à la salle festive de Mortzwiller (hors juillet et août).

Pour tous renseignements, contactez Rose Marie Fricker, tél. : 03 69 19 20 59, rosemariefricker@aol.com.

Corps intercommunal des sapeurs-pompiers

Le 26 avril dernier s'est tenue l'assemblée générale ordinaire du corps et de l'amicale des sapeurs-pompiers intercommunaux du Vallon du Soultzbach. En présence des élus du vallon, une présentation a été faite sur l'activité opérationnelle, les disponibilités des personnels, les formations externes et internes réalisées, le palmarès sportif, … en guise de rapport sur l'année 2017. En quelques chiffres, les sapeurs-pompiers du Vallon du Soultzbach l'an dernier, c'est : 31 sapeurs-pompiers actifs, 126 interventions, 61 888 heures d'astreintes, plus 1300 heures de formations, … S'en est suivi un compte rendu sur les manifestations et festivités organisées par l'amicale ainsi que le compte rendu financier.

Ce dernier a permis de présenter l'avancement d'un projet de construction, piloté par la commune de Soppe le Bas, sur le terrain adjacent à la caserne.

Cette annexe est destinée à stocker, entre autre, tous les matériels de sport et les différents agrès nécessaires à l'entrainement des sapeurs pompiers.

Le bâtiment est également pensé de sorte à pouvoir réaliser un certain nombre de manœuvres opérationnelles que nous devons refaire annuellement.

À noter que certains travaux seront effectués par les sapeurs-pompiers eux-mêmes !

Adjudant-chef
Jérôme Muller

Flore et Loisirs

Un agenda chargé

Après les décorations de Pâques et les « plantations de printemps », l'association Flore et Loisirs prépare son repas paella et une mini-exposition sur les aspects méconnus de la vie des Alsaciens pendant la Première Guerre mondiale. La « section citoyenne » de l'association a, elle aussi, démarré sur les chapeaux de roue.

Pour la quatrième année consécutive, Flore et Loisirs a organisé ses « plantations de printemps » dans le cadre de la **Journée citoyenne, le 19 mai**. Comme lors des précédentes éditions, l'opération a été un succès. Flore et Loisirs remercie sincèrement tous ceux qui y ont participé, mais aussi tous ceux qui arrosent et entretiennent les plantes jour après jour tout au long de la saison. Un modèle d'engagement citoyen !

Très attachée à la convivialité et à la bonne chère, Flore et Loisirs vous proposera une nouvelle édition de son **grand repas paella le 23 septembre** prochain. N'oubliez pas de réserver vos places !

La section « histoire et patrimoine » de Flore et Loisirs vous donne rendez-vous en novembre pour une **mini-exposition** consacrée aux aspects méconnus de la vie des Alsaciens pendant la Grande Guerre. Venez découvrir ce dont vous n'avez jamais entendu parler en cours d'histoire à l'école !

Si vous souhaitez participer aux activités de Flore et Loisirs ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas à vous adresser à Joseph Wioland, président de l'association (tél. 03 89 26 91 59).

« Section citoyenne » : artisans du possible

La toute jeune « section citoyenne » de Flore et Loisirs n'a pas chômé pendant les premiers mois de 2018 ! Participation au déménagement de la mairie, mise en place des fondations du chemin sécurisé créé entre les deux entrées de l'école maternelle intercommunale (malmené par les intempéries du 4 juin), aménagements extérieurs et engazonnement autour des nouvelles infrastructures : l'équipe a été sur tous les fronts ! Les membres de la « section citoyenne », créée en 2017, n'ont pas hésité à mettre leur énergie et leurs compétences au service de la collectivité, avec une efficacité impressionnante. Merci à eux et chapeau pour leur travail ! À voir leur action, on se dit : « Le possible est déjà fait ;
l'impossible est en cours ; pour les miracles, prévoir un délai » !

Vous aimeriez vous aussi participer ponctuellement à des chantiers citoyens ? Dans le cadre de la « section citoyenne », l'association vous propose d'être informé(e) par e-mail ou par SMS des chantiers projetés. Libre à vous ensuite de vous porter volontaire ou non pour y participer. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à prendre contact avec Jean-Julien Weiss, vice-président de Flore et Loisirs, au 06 68 53 82 31 ou par courriel à

sachant que certains habitants se sont débrouillés par eux-mêmes.

Des rues ont été couvertes de boue et de gravats ; la commune a mandaté une société pour en assurer le nettoyage. Les gendarmes sont intervenus pour bloquer l'accès à la commune, plusieurs véhicules étant restés bloqués dans 60 cm d'eau.

S'agissant des bâtiments publics, plusieurs infrastructures ont souffert, notamment l'école maternelle intercommunale, dont les salles de classe ont été rendues inutilisables. La chaufferie, installée dans le sous-sol, a été ensevelie sous les eaux ; deux cuves à fioul de 2500 litres ont été littéralement soulevées et arrachées, ce qui a entraîné une pollution au mazout dans la chaufferie et une odeur d'hydrocarbure dans les salles de classe. Le nettoyage a commencé dès le mardi 5 juin ; le traitement et le dépotage du fioul dans la chaufferie ont été réalisés par une société privée. Les élèves des classes bilingues ont été accueillis dans la salle communale, et ceux de la classe monolingue, dans une salle de la nouvelle école élémentaire Thomas-Pesquet.

Cette dernière a été moins touchée ; elle a été nettoyée jusque tard dans la nuit, et l'accueil des enfants a pu être assuré presque normalement.

De l'eau s'est également infiltrée dans la salle communale, qui a pu être nettoyée dès lundi soir. La situation a également pu être rétablie très rapidement à la caserne des sapeurs-pompiers.

La chaufferie de l'ancienne école élémentaire s'est retrouvée sous un mètre d'eau, avec les conséquences que l'on imagine pour la chaudière. Quant au caveau sous l'ancienne mairie, qui avait été refait après les inondations de juin 2016, il a de nouveau été envahi par 1,20 mètre d'eau et de la boue. La plupart des équipements ont été détruits.

Une solidarité et une mobilisation exemplaires

La solidarité communale a joué. Des voisins sont venus proposer spontanément leur aide. Des agriculteurs ont mis à disposition leurs moyens hydrauliques et de déblaiement. Des acteurs de la vie locale du Haut-Soultzbach sont également venus prêter main-forte aux Soppois.

Les sapeurs-pompiers intercommunaux, qui ont une nouvelle fois fait la preuve de leur efficacité, ont reçu l'aide du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Haut-Rhin avec des moyens de pompage et d'écopage. Une cellule d'intervention chimique a traité dans l'urgence la pollution au mazout.

Dès le lendemain des événements, l'EPAGE Largue (successeur du SMARL) était à pied d'œuvre sur le Soultzbach pour constater l'entrave au bon écoulement des eaux. Le service Rivières et Barrages du Conseil départemental est intervenu, avec des moyens mécaniques, dans le lit du cours d'eau pour évacuer les embâcles sur plusieurs points.

Le SICTOM de la Zone sous-vosgienne a mis à disposition des bennes à déchets pour les sinistrés.

Les enseignants se sont mobilisés pour accueillir les enfants scolarisés dans de bonnes conditions.

La municipalité adresse ses plus vifs remerciements à tous ceux qui se sont mobilisés pour faire face à la situation.

L'heure du bilan

Diverses mesures avaient été engagées après les inondations de juin 2016 (voir notamment le dossier spécial inondations publié dans l'édition d'hiver 2016 du *Flash 313* disponible sur le site Internet de la commune à l'adresse www.soppe-le-bas.fr/bulletin). Comme cela a déjà été évoqué, **la problématique dépasse largement notre commune : elle est celle de tout un bassin et doit donc être examinée et réglée à plus grande échelle.**

En déplacement à l'étranger au moment des inondations du 4 juin, Brigitte Klinkert, présidente du Conseil départemental, a tenu à être présente à nos côtés dès son retour pour nous assurer de son soutien. Elle est venue se rendre compte de la problématique sur le terrain le jeudi 7 juin, accompagnée de Rémy With, 1er vice-président du Conseil départemental, de Fabienne Orlandi, conseillère départementale du canton de Masevaux, d'Alain Cornier, directeur départemental des routes et transports et de Georges Walter, directeur départemental de l'environnement et du cadre de vie. Les échanges fructueux qui ont eu lieu avec les représentants du Conseil départemental laissent augurer une évolution favorable de la situation.

Le 7 juin, Brigitte Klinkert, présidente du Conseil général, a pu mesurer l'ampleur des dégâts enregistrés à Soppe-le-Bas suite à l'orage du 4 juin

La détermination des élus face aux événements climatiques

Le maire et le premier adjoint de la commune ont déployé leur arguments auprès de madame Brigitte Klinkert, présidente du Conseil départemental. Celle-ci, sensible à nos attentes en matière de protection contre les inondations, a promis une aide technique mais également financière pour mettre en place des dispositifs efficaces de lutte contre les conséquences des inondations dans le village. Un grand pas a été fait à Soppe-le-Bas pour traiter ce problème de façon globale. Toutes les communes traversées par le Soultzbach sont concernées par ce dossier et pas seulement Soppe-le-Bas. À présent, nous attendons impatiemment que l'EPAGE Largue prenne en compte le pilotage de cette affaire.

Orages dévastateurs : Brigitte KLINKERT sur place.

Accompagnée de Rémy WITH et Fabienne ORLANDI, conseillers départementaux du canton de Masevaux, la présidente du Conseil Départemental, s'est rendue dans les communes les plus touchées par les violents orages du 4 juin. La présidente ne s'est pas contentée d'une simple visite de courtoisie mais elle s'est bel et bien engagée, avec ses collègues élus, à rassurer les maires en les informant de son intention de débloquer une aide départementale exceptionnelle pour soutenir les premiers travaux de lutte contre ces phénomènes répétitifs.

- ici à Soppe-le-Bas

Extrait du site de Rémy With et de Fabienne Orlandi

Inauguration de l'école Thomas-Pesquet et de la nouvelle mairie

Inaugurer ou ne pas inaugurer ? Là était la question après l'orage du 4 juin. Vu les dégâts provoqués par les intempéries, plus personne n'avait vraiment le cœur à la fête. Mais la municipalité a décidé de ne pas baisser les bras et de maintenir la double inauguration prévue pour le 9 juin. Aux déboires des sinistrés la municipalité ne voulait pas ajouter la déception des enfants qui s'étaient investis pour préparer cet événement. En effet, comment leur expliquer que leurs travaux ne seraient pas présentés finalement ? Et qu'ils devraient renoncer aux animations qui les attendaient, proposées par les associations participantes ?

C'est nombreux que les Soppois sont venus à cette double inauguration, comme pour montrer que, pour eux non plus, il n'était pas question de baisser les bras. Après la partie officielle — en présence notamment de Daniel Mérignargues, sous-préfet de Thann-Guebwiller, Jean Rottner, président de la région Grand Est, Brigitte Klinkert, présidente du Conseil départemental, Catherine Troendlé, sénatrice du Haut-Rhin, René Danesi ,sénateur du Haut Rhin, Raphaël Schellenberger, député du Haut Rhin, Michel Sordi, maire de Cernay et député honoraire, Jean-Paul Omeyer, vice-président de la région Grand Est, Rémy With, 1er vice-président du Conseil départemental, Fabienne Orlandi, conseillère départementale, Laurent Lerch, président de la Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, , Franck Dudt, président du Syndicat intercommunal du Soultzbach et David Tournier, inspecteur de l'Éducation nationale —, petits et grands ont pu découvrir le superbe travail réalisé par les enfants de l'école Thomas-Pesquet et profiter des animations proposées par les partenaires du jour — l'Aéroclub de l'Ochsenfeld, l'Association des parents du Vallon du Soultzbach, Calamity Blue, le Club d'astronomie de Wittelsheim, les Faucheurs de marguerites et le conseil de fabrique de Soppe-le-Bas —, mais aussi déguster un bon hamburger préparé par l'Amicale des sapeurs-pompiers du Vallon du Soultzbach et se désaltérer à la buvette tenue par Flore et Loisirs. Tous se sont mobilisés pour que la fête soit belle, quand même — car chacun avait une pensée pour les sinistrés. En fin d'après-midi, la pluie s'est invitée, mettant un terme aux festivités.

À noter que l'inauguration de la mairie a également permis de découvrir des œuvres de Michèle Lupori, artiste peintre soppoise, exposées pour l'occasion.

Des chantiers d'envergure

Cette inauguration marque aussi l'aboutissement des deux chantiers phares de l'année 2017 à Soppe-le-Bas : la construction de la nouvelle école élémentaire, rue du Lauragais, et celle de la nouvelle mairie, rue de Guewenheim, dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par Jean-Christophe Muringer. L'école est en service depuis janvier dernier, la mairie, depuis mai.

Si le développement durable et la transition énergétique ont trouvé toute leur place dans ces deux bâtiments, la commune de Soppe-le-Bas a aussi et surtout tenu à en faire des lieux accueillants.

Concernant la nouvelle école élémentaire, il importait de créer un environnement de qualité pour que les enfants scolarisés dans le vallon puissent s'épanouir en recevant l'enseignement qui les préparera à leur vie d'adulte. Mais il s'agissait aussi de proposer aux enseignants un outil chaleureux, simple et efficace qui leur permette de se concentrer en toute sérénité sur un objectif : faire grandir et réussir les enfants. Car, comme l'écrivait Victor Hugo, « chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne ».

Quant au bâtiment de la nouvelle mairie, il permet d'accueillir le public dans les meilleures conditions et offre notamment des espaces de travail chaleureux et une salle d'archives normalisée. À l'arrière du bâtiment, un local abrite le véhicule communal, du stockage et un atelier communal digne de ce nom.

Ces deux réalisations viennent s'ajouter aux bâtiments adaptés à notre époque construits ces dernières années à Soppe-le-Bas dans le quartier du Lauragais pour répondre aux besoins nouveaux créés par la métamorphose du village ainsi que par les contraintes légales (site d'accueil périscolaire, école maternelle intercommunale, caserne des sapeurs-pompiers et salle d'évolution, terrain multisport). Ensemble, ils forment un tout cohérent. La commune de Soppe-le-Bas dispose ainsi d'infrastructures à la fois modernes et en parfaite harmonie avec son caractère rural et son cadre naturel.

La commune tient à remercier l'architecte Jean-Christophe Muringer, les artisans qui ont réalisé un travail de qualité sur ces deux projets et les partenaires privilégiés qui ont contribué au financement de ces deux opérations.

Marché-foire St-Vincent le 15 juillet

L'amicale des sapeurs-pompiers du Vallon du Soultzbach organise son **marché-foire St-Vincent** le **dimanche 15 juillet 2018** dans la rue du Lauragais, la rue Principale (de l'entrée ouest de la commune jusqu'au croisement avec la rue de l'Église), la rue de Bretten, la rue de Soppe-le-Haut (entre l'intersection avec la rue Principale et le croisement avec la rue du Moulin). **Attention : le jour de la manifestation, le stationnement sera interdit de part et d'autre de ces rues. La circulation de tout véhicule** (hors ambulances, gendarmerie, brigades vertes et services de secours) **sera interdite dans ces rues toute la journée du 15 juillet.** L'accès à l'impasse Victoria, à la rue de Bretten, à la rue des Vergers, au chemin du Merckenbach, à la rue des Peupliers, à l'impasse de l'Érable, à l'impasse du Bouleau, à la rue des Juifs, à la rue du Kreyenberg, à la rue des Vignes sera interdit. Un itinéraire aménagé pour les secours est prévu pour atteindre le quartier de la rue des Juifs, rue des Vignes, rue du Kreyenberg, par la rue Moulin / rue des Peupliers ou par la rue des Vignes prolongée. Par ailleurs, la circulation des poids lourds sera interdite dans toutes les rues de la commune jusqu'à 18 h 30.

Pour les riverains, des parkings seront mis à disposition rue de Guewenheim, en face de l'ancienne école élémentaire, et rue de Soppe-le-Haut pour leur permettre d'y stationner leurs véhicules la veille de la manifestation et ainsi quitter le village sans encombre.

Le parking de la rue de l'Église sera destiné exclusivement aux places réservées aux handicapés le jour de la manifestation.

La circulation sera déviée par les RD 34 III, RD 14 bis et RD 34.

L'arrêté portant autorisation et réglementation du marché-foire St-Vincent est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune (**www.soppe-le-bas.fr/publications**).

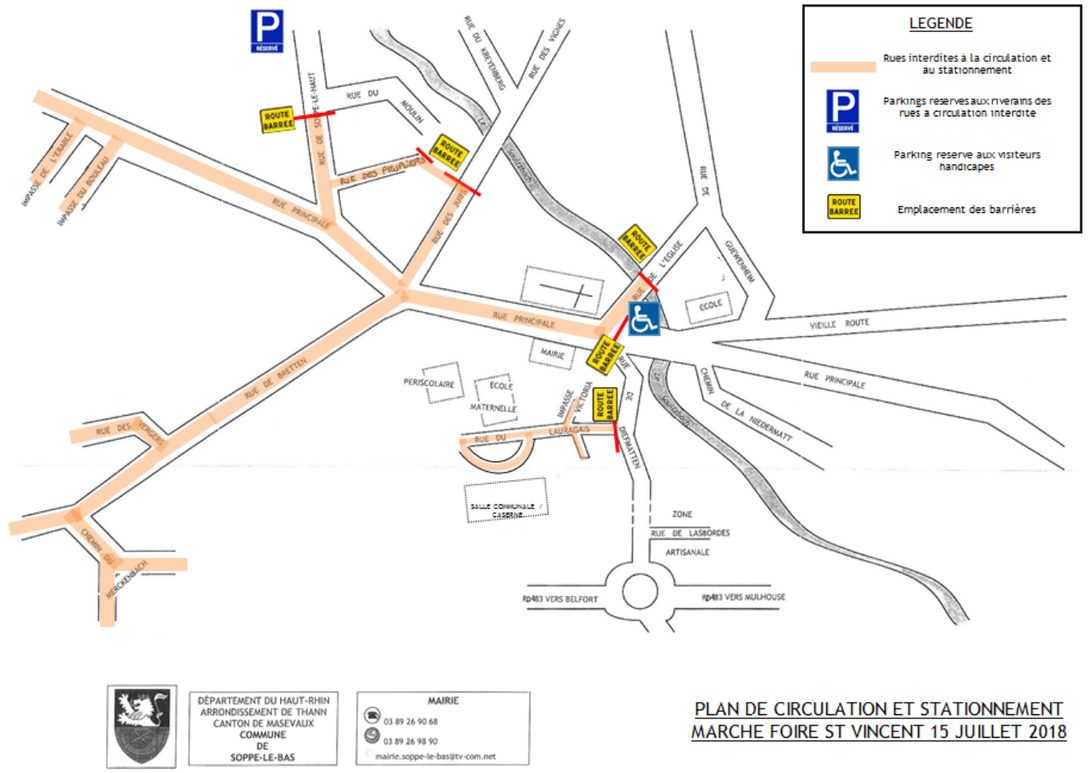

PLAN DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT
MARCHE FOIRE ST VINCENT 15 JUILLET 2018